

# Les Entretiens *Portalis*

# Sport & droit

# Les Entretiens *Portalis*

# Sport & droit

**Nombre de places limité - Inscription obligatoire**  
avant le 30 septembre 2021

**4** octobre  
2021

13h30 - 17h30

Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Palais Verdun

Salle Eric NEGRON



Avec le soutien de  
la fédération de recherche



© FZSP - Communication - Septembre 2021



13h30	Accueil	15h10	Débat avec la salle
13h45 - 14h00	<p>Allocutions d'ouverture  <b>Renaud LE BRETON de VANNOISE</b>, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ;  <b>Marie-Suzanne LE QUÉAU</b>, procureure générale près ladite cour ;  <b>Laurence HELMLINGER</b>, présidente de la cour administrative d'appel de Marseille ;  <b>Jean-Philippe AGRESTI</b>, doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille - Aix-Marseille Université.  <b>Philippe BRUZZO</b>, bâtonnier de l'Ordre des avocats au barreau d'Aix-en-Provence</p>	15h30	Pause
14h00 - 14h30	<p><b>L'ENCADREMENT JURIDIQUE DU SPORT</b>  <i>Modérateur</i>  <b>Mohamed MAHOUACHI</b>, coordonnateur régional de formation de l'Ecole nationale de la magistrature</p> <p><b>Pouvoirs normatifs des institutions sportives et droits étatiques : rapports de systèmes</b>  <b>Gaylor RABU</b>, maître de conférences, Faculté de droit d'Aix-Marseille - Aix-Marseille Université, co-directeur du Master 2 Droit du sport</p> <p><b>Sport et Convention européenne des droits de l'Homme</b>  <b>Mathieu MAISONNEUVE</b>, professeur, Aix-Marseille Université, Arbitre au Tribunal arbitral du sport</p>	15h45-16h30 <i>Modérateur</i>	<p><b>L'ETHIQUE ET LA DEONTOLOGIE DANS LE SPORT</b>  <b>Jean-Pierre RAYNE</b>, président de l'Ecole des avocats du sud-est (EDASE)</p> <p><b>L'éthique des acteurs : évolutions et enjeux de la lutte contre le dopage</b>  <b>Pierre-Jean GAURY</b>, avocat général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence</p> <p><b>L'éthique des auxiliaires (avocats mandataires sportifs, agents sportifs, ...)</b>  <b>Philip FITZGERALD</b>, avocat au Barreau de Toulon, mandataire sportif  <b>Jean-Michel MARMAYOU</b>, maître de conférences, Faculté de droit d'Aix-Marseille, Aix-Marseille Université, directeur du centre de droit du sport</p>
14h30 - 15h10	<p><b>LES ENJEUX FINANCIERS DU SPORT</b>  <i>Modérateur</i>  <b>Xavier MAGNON</b>, professeur, Aix-Marseille Université, directeur de l'Institut Louis Favoreu-GERJC</p> <p><b>LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES</b></p> <p><b>Le cas du soutien public aux sociétés sportives dans le cadre de missions d'intérêt général – écarts entre droit et pratique et conséquences</b>  <b>Guillaume HERMITTE</b>, magistrat financier, premier conseiller à la Chambre régionale des comptes PACA</p> <p><b>Le parrainage par des personnes privées : le parrainé peut-il être qualifié de mannequin ?</b>  <b>Fabrice RIZZO</b>, professeur, Aix-Marseille Université, Co-directeur du master professionnel de droit du sport</p> <p><b>Le parrainage par des personnes morales de droit public</b>  <b>Philippe GRIMAUD</b>, vice-président du Tribunal administratif de Toulouse</p> <p><b>LE FINANCEMENT DE L'OUVRAGE SPORTIF</b>  <b>Benjamin VALETTE</b>, avocat au Barreau de Marseille</p>	16h30 - 17h00 <i>Modérateur</i>	<p><b>LA JUSTICE DU SPORT</b>  <b>Philippe BOCQUET</b>, premier vice-président de la cour administrative d'appel de Marseille</p> <p><b>Justice étatique et justice sportive : duo ou duel ?</b>  <b>Julien BERENGER</b>, avocat au Barreau de Marseille  <b>Bernard FOUCHER</b>, conseiller d'Etat honoraire, arbitre au Tribunal arbitral du sport</p>
		17h00	<p>Propos conclusifs  <b>Jean-Claude RICCI</b>, professeur émérite, Aix-Marseille Université</p>

*Pas de passe sanitaire obligatoire au colloque  
mais respect des gestes barrière et port du masque obligatoire dans l'enceinte du palais.*